

JEAN LASSALLE

jeanlassalle2017.fr

Association DALO
23 RUE Alexandre Dumas
75011 PARIS

Paris le 04/04/17
LdeB/PM

A l'attention de Bernard Lacharme,

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier daté du 19 mars 2017, je voudrais tout d'abord vous remercier et vous féliciter pour les actions que vous menez au sein de l'Association Dalo et la contribution de votre association dans la lutte contre la Pauvreté en France. Je suis personnellement impressionné par les actions que vous avez menées depuis 2007 pour faire valoir le Droit au Logement Opposable, interpellier les politiques, les responsables de l'Etat et des collectivités territoriales pour dénoncer le mal logement et proposer des mesures pour assurer un logement digne à chacun de nos concitoyens. C'est un parfait exemple de l'engagement citoyen que j'appelle de mes vœux avec mon mouvement RESISTONS !

J'ai organisé récemment le 26 mars à Paris un colloque sur la Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion où j'ai invité des experts, des associations et des sans abris à témoigner. Le constat est douloureux : le nombre de « pauvres » est en croissance dans notre pays, « pauvres » qui n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins élémentaires : se nourrir, se loger et se soigner. En ce qui concerne le logement : il n'est pas acceptable à notre époque que 2,9 millions de personnes vivent dans des conditions de logement « très difficiles » : mal chauffés, sans eau courante, douche et/ou WC qui impactent leur santé en particulier pour les plus fragiles. De même qu'il faut trouver des solutions pour les **130 000 personnes sans domicile fixe, pris en charge nuit après nuit ou les 15 000 Sans abris qui éreint et dorment sur nos trottoirs.**

La politique du logement tient une place importante dans mon programme : 45 milliards par an sont investis par l'Etat et en réalité on construit de moins en moins de logements qu'il y a 5 ou 10 ans. Cette dépense gigantesque n'a réussi qu'à faire grimper les prix, aux dépens des locataires : beaucoup de personnes qui ont des emplois ne peuvent pas se loger à une distance raisonnable de leur travail. Les propriétaires privés sont méfiants : certains préfèrent laisser leur logement vide pour éviter procédures et dégradations. En ce qui concerne le logement social, dans les zones denses comme en Ile-de-France, les files d'attente s'étirent sur des années et les règles d'allocation des logements par les municipalités sont souvent décriées car elles ne sont pas assez transparentes.

Nous allons donc remettre à plat la politique de logement en France.

- Il faut donc que l'Etat construise mieux et à bon escient : nous devons revoir les objectifs pour que les financements aillent à construire des logements là où il y en a le plus besoin,
- Nous pousserons les collectivités à utiliser le mieux possible les bâtiments qui sont déjà construits et nous inciterons à l'habilitation du foncier qui est la propriété de l'état et des collectivités.
- Nous avons également envisagé d'étudier de nouvelles opportunités pour dégager du foncier dans les zones denses avec la réhabilitation des friches industrielles, dont certaines sont à l'abandon depuis des décennies

JEAN LASSALLE

jeanlassalle2017.fr

Concernant les sans abris, je prends l'engagement d'assurer un toit, aussi modeste soit-il, à tous, même les plus cabossés par la vie.. C'est un effort très raisonnable car ils ne sont que quelques milliers à rester aujourd'hui à la rue. Beaucoup de pays ont mené et gagné ce combat, « personne dehors » et nous le ferons !

Je souhaite donc vous assurer de mon soutien et de ma volonté de poursuivre dans le futur les mesures mises en place afin d'assurer un logement décent et pérenne à nos concitoyens. Je compte sur votre contribution éclairée et votre participation afin que nous définissions ensemble les mesures innovantes à mettre en œuvre dans le futur.

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Monsieur le Président l'expression de mes chaleureuses salutations.



Jean LASSALLE

po Philippe METZGER
secrétaire général de campagne